



situation

implantation

L'implantation du projet propose une lecture tripartite du site à la manière de son volume. Au nord, le pignon du bâtiment délimite la place supérieure de l'école qui relie les entrées du bâtiment existant et du nouveau bâtiment. La bibliothèque située sous le couvert d'entrée et en relation avec la place supérieure. Celle-ci est en rapport avec la place de l'église – la place du village – libérée de ses classes de parc. Le volume ouest est connecté à la place inférieure du bâtiment, la cour de récréation des plus grands. On y accède par des escaliers extérieurs ou par l'intérieur du bâtiment. Le troisième volume entretient une relation avec le tissu bâti environnant et accompagne le parcours piéton à l'est de la parcelle. Depuis la route en contre-bas, les 3 corps de bâtiments disposés à des attitudes différentes permettent une intégration dans le site à l'échelle du paysage construit.

fonctionnement

Le bâtiment existant abrite les 4 classes enfantines, les fonctions extra scolaires ainsi que les différents locaux des professeurs. Le nouveau bâtiment abrite les classes primaires. L'entrée du bâtiment offre un préau couvert en continuité de la place supérieure, accès au bâtiment. Un grand hall est un lieu de rassemblement temporaire et permet de donner des cours hors de l'espace de la classe. L'escalier central relie spatialement les différents étages et procure l'apport de lumière naturelle au centre du bâtiment. Au rez-de-chaussée inférieure une lison est aménagée avec la place inférieure, la cour de l'école. Les locaux de pédagogie, logopédie, psychomotricité, sont implantés en dessous et bénéficient d'un emplacement "trimestre" en retrait.

matérialisation

Le projet propose une façade en bois, cherchant à s'intégrer aux bâtiments environnants. Les motifs des « moucherabats » devant les fenêtres sont inspirés par le style des balcons ou autres ornements des fermes environnantes. Les toitures ont toutes une inclinaison différente, diverses comme le sont les toitures aux alentours. A l'intérieur du bâtiment, un parquet thermo-traité crée une ambiance chaleureuse. Sur les murs des salles de classes en béton se trouvent ga et à des éléments en bois aux propriétés phoniques, comme pour les vestiaires.

phasage

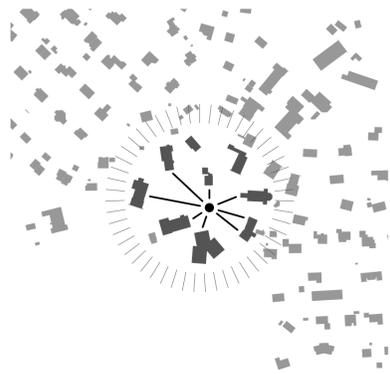
Avant la construction des 4 salles de classes prévues en 2^{ème} phase, seul le niveau inférieur était construit, le volume à l'ouest se présente comme un belvédère qui prolonge la place de l'école. En 1^{ère} phase, les salles de classes sont distribuées en deux volumes. Le programme de la 2^{ème} phase prend place sur le belvédère et prend en compte la proportion d'éléments supplémentaires.

statique

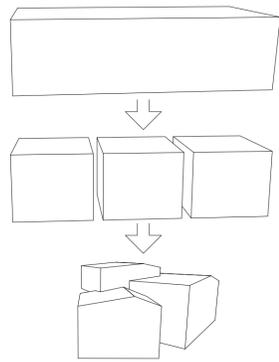
Bâtiment existant transformé
L'hypothèse retenue considère que les planchers sont composés de poutres en bois ou de lourds portants dans le sens nord-sud. Le projet prévu n'a pas d'impact notable sur les charges verticales. La suppression des murs de refend intérieurs perpendiculaires à la façade sud affaiblira la résistance aux charges horizontales de l'ensemble. Pour éviter les sollicitations hors plans des murs de refend (intérieurs et façades) et améliorer la configuration statique actuelle, les planchers seront liés sur leurs 4 côtés aux refends. De plus, la construction d'un ascenseur introduit un nouvel élément bénéfique de stabilisation du sous-sol aux combes.

Nouveau bâtiment
L'implantation choisie est optimisée d'un point de vue statique, le bâtiment étant fondé sur un sol de fondation de classe A (CPTV). La structure du nouveau bâtiment sera composée de murs en béton armé, de piliers de façade et d'axes massives. L'épaisseur de celles-ci sera d'environ 300 mm (à régler en fonction des conduites électriques / sanitaires / de chauffage qui devront être intégrées). La stabilisation horizontale de l'ensemble est assurée par les murs en béton armé séparant les locaux.

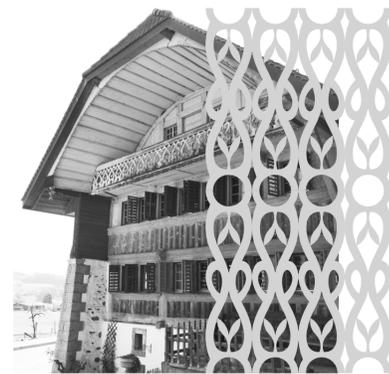
centre de gravité du village



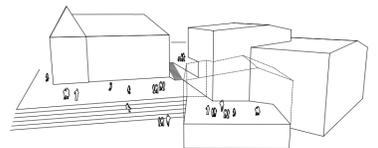
volumétrie



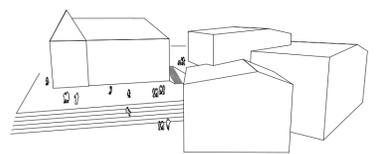
motif ajouré

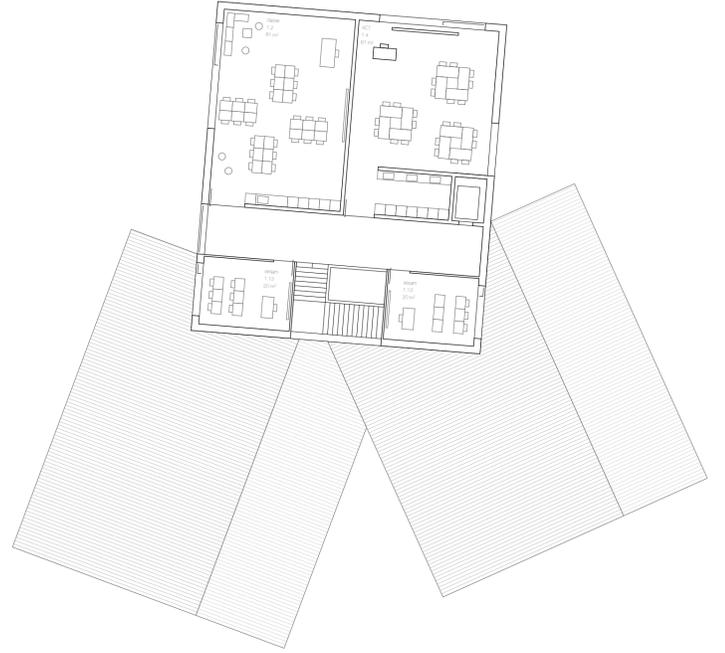
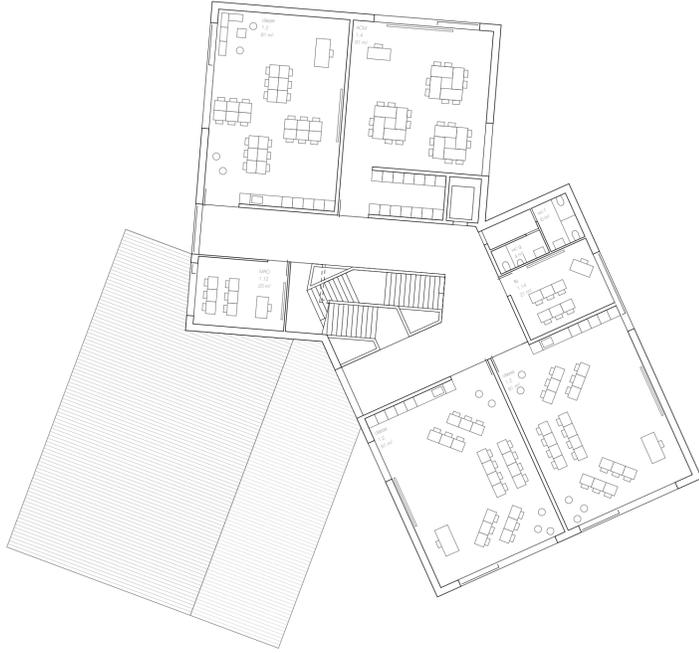
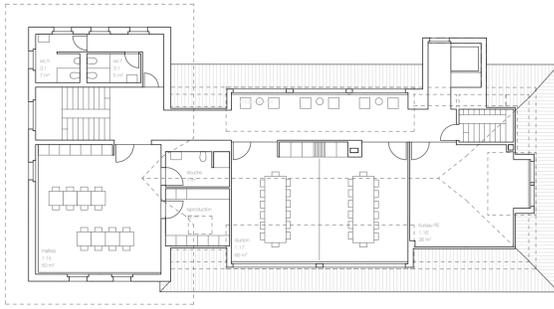
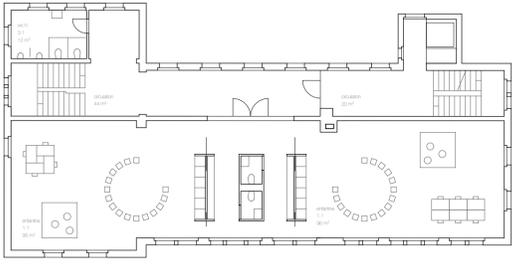


phase 1



phase 2





1^{er} étage

2^e étage



rez-supérieur



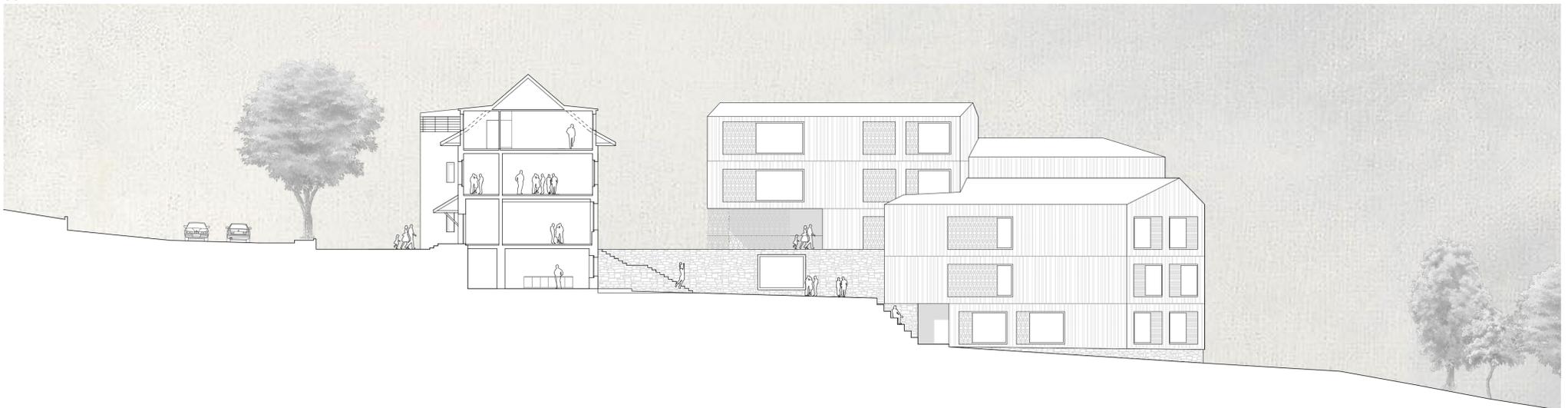
nord



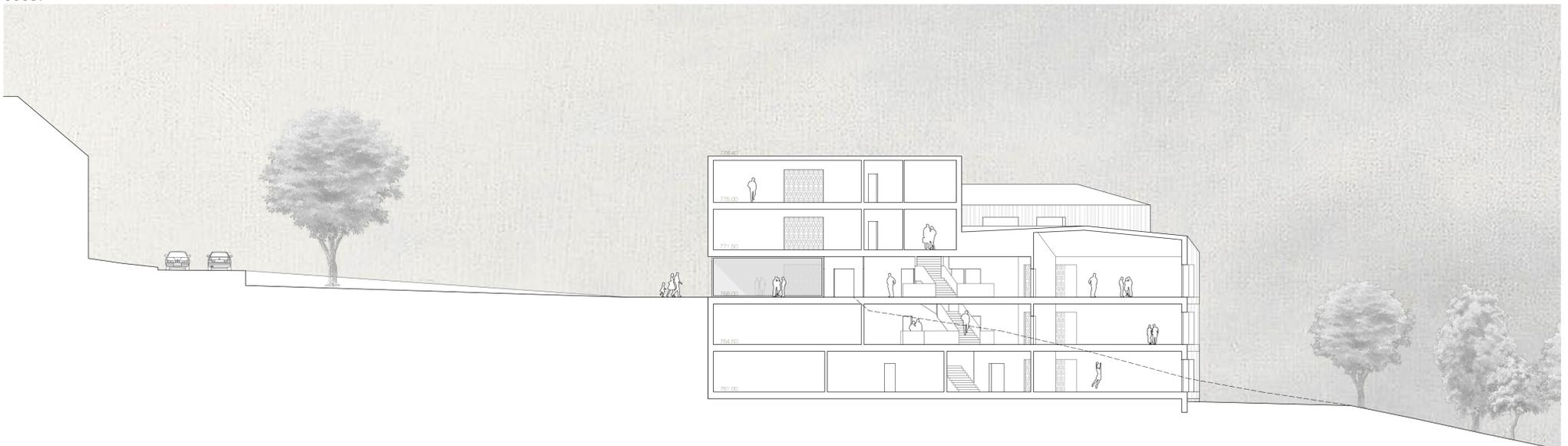
sud



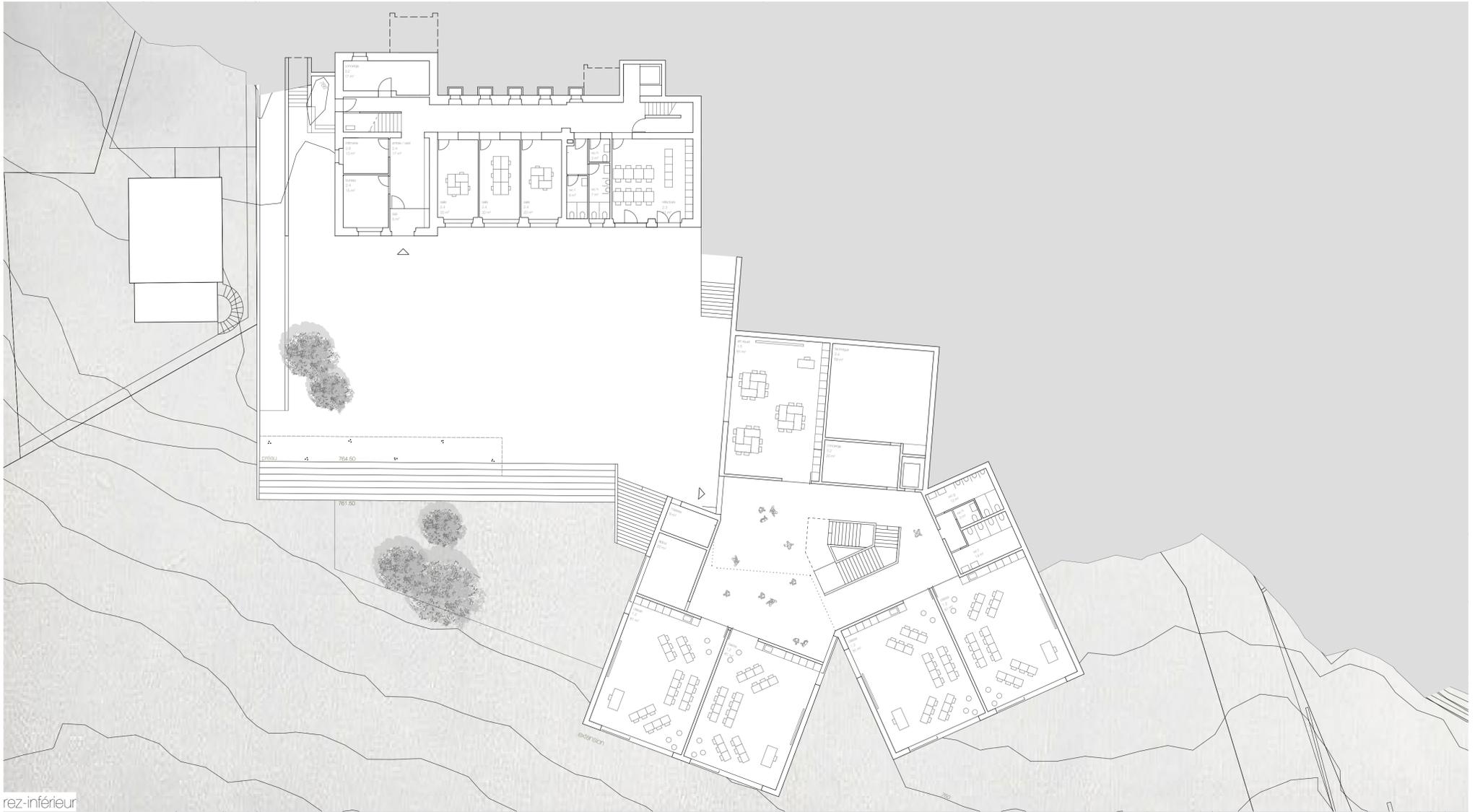
est



ouest



coupe



rez-inférieur



sous-sol

